

**Commune d'ASPACH-LE-BAS**  
**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02.04.2026**

*L'an deux mil vingt-six, le DEUX du mois d'Avril, le Conseil Municipal de la commune d'ASPACH-LE-BAS étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M le Maire Nicolas WENTZ.*

Nombre

de conseillers en fonction : ..... 15  
de conseillers présents : ..... 14  
de conseillers votants : ..... 15  
dont procurations : 1

**Etaient présents :**

M Nicolas WENTZ, M Marius WALCZAK, Mme Francine GROSS, M Marc DEIBER, Mme Sylvie GUIDAT, M Jacques WISS, Mme Martine KUZNIK, M Michel SCHITTLY, Mme Nathalie FLESCHE, M Martial GEORGEL, Mme Martine BADER, M Jérémy PAPIRER, M Clément LEBRUN et Mme Justine FRITSCH.

**OBJET :**

**DESIGNATION DU**

**CORRESPONDANT DEFENSE**

**Etaient excusés :** Mme Caroline LEDUC

**Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :**

Mme Caroline LEDUC donne pouvoir à M Nicolas WENTZ

**Etaient absents non excusés :** néant

*M Claude WUHLIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire*

**DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE**

M. le Maire informe qu'un correspondant défense peut être désigné par le Conseil Municipal. Ce correspondant a vocation à développer le lien Armée-Nation et à ce titre, il est l'interlocuteur privilégié des autorités militaires départementales pour sa commune. Depuis sa mise en place, ce réseau a démontré l'efficacité des actions de proximité pour la promotion de l'esprit de défense dans notre pays.

Suite aux dernières élections municipales, il est demandé au Conseil Municipal de désigner un correspondant défense.

L'unique candidat est : Martial GOERGEL

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas procéder au scrutin secret. Il est procédé à la désignation du correspondant défense à main levée.

Nombre de vote POUR	15
Nombre de vote CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTION	0

M Martial GEORGEL est désigné correspondant défense » de la Commune d'ASPACH LE BAS

**ASPACH LE BAS, le 03.04.2026**

**Le Maire,**

**Nicolas WENTZ**

